

Les dix premières années de respect de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones

D'abord, ils vous ignorent.

Dans l'ensemble, l'année 2017 a été marquée par les célébrations du dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (UNDRIP), un point final de plus de 20 ans de débats aux Nations Unies. L'anniversaire a offert une fenêtre pour faire le bilan et évaluer les lacunes existantes dans la mise en œuvre de la Déclaration. Plusieurs articles du Rapport MA 2018 présentent les différentes manières dont l'anniversaire a été commémoré dans le monde entier. *«En dépit de l'engagement envers la Déclaration, réitéré par les États membres de l'ONU, la situation de la Déclaration est un progrès limité»*, a conclu le Rapporteur spécial sur les droits des peuples autochtones, Victoria Tauli-Corpuz, en juillet 2017.

En 2017, la Déclaration a été référencée 1 000 fois dans les deux premiers cycles de l'Examen périodique universel (EPU). Cela montre que la Déclaration est devenue un instrument international des droits de l'homme reconnu, auquel les États et les autres parties prenantes concernées se réfèrent de plus en plus lorsqu'ils rendent compte de la mise en œuvre des obligations relatives aux droits de l'homme.

Après une décennie d'expériences et de leçons tirées de l'utilisation de la DNUDPA pour lutter pour les droits fonciers, la Déclaration reste essentielle pour garantir que le droit des peuples autochtones au Consentement préalable, libre et éclairé est respecté dans les activités de développement affectant le bien-être des autochtones, des communautés et leurs générations futures. Néanmoins, pour réussir dans cette mise en œuvre, un changement de paradigme est nécessaire: *«Le racisme et la discrimination sont des mentalités et des attitudes prédominantes qui empêchent l'établissement de relations égales entre les peuples autochtones et les États»*, a noté la Rapporteuse spéciale. . Pour cela, les revendications rhétoriques de réconciliation doivent être satisfaites par des politiques publiques efficaces, élaborées en étroite collaboration avec les peuples autochtones.

À l'horizon immédiat, le défi consiste à trouver des moyens efficaces de mesurer la performance et les progrès réalisés grâce aux lois et aux politiques adoptées. Des données ventilées et des indicateurs permettant d'évaluer les droits des peuples autochtones sont nécessaires de toute urgence pour réduire les écarts et harmoniser les politiques nationales avec la Déclaration. Cette tâche est sans aucun doute une responsabilité universelle.

Source : IWGIA The Indigenous World 2018

